

Qu'est-ce que l'impératif ?

- L'impératif est le mode de l'injonction; on l'utilise pour exprimer un ordre, un conseil, une interdiction, un souhait, une demande, une recommandation...
- C'est un mode personnel mais il n'y a pas de sujet exprimé. Le verbe formé d'un seul mot est conjugué seulement avec trois personnes:
 - la 2^{ème} personne du singulier,
 - la 1^{ère} personne du pluriel
 - la 2^{ème} personne du pluriel.

Exemples : *Vas te coucher ! Allons-nous coucher ! Allez-vous coucher !*

Comment se conjugue l'impératif ?

- L'impératif comprend 2 temps :
 - un temps simple (présent)
 - Et un temps composé (passé)

Voici comment conjuguer les temps de l'impératif :

Temps simples	Temps composés
<p>radical</p> <p>+ terminaison variable selon la personne et le temps.</p>	<p>auxiliaire</p> <p>« être » ou « avoir » conjugués</p> <p>+ participe passé du verbe.</p> <p>Attention aux accords avec « être »</p>
<ul style="list-style-type: none"> • présent : <p>Ex : <i>mange, finis, partimes</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Passé <p>Ex : <i>aie mangé, aie fini, soyez parti(e)s,</i></p>

Spécificités :

- Les verbes pronominaux (s'occuper, se souvenir, se rencontrer ...) sont suivis d'un tiret et d'un pronom tonique.
- Ex : *Occupe-toi de tes affaires ! Souvenez-vous. Rencontrons-nous*
- A la 2^{ème} personne du singulier des verbes en « er », (pour des raisons d'euphonie), on ajoute un « s » et un tiret quand le verbe est suivi des pronoms « en » et « y ».
- Ex : *Vas-y, manges-en ! Penses-y, parles-en*